**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 DECEMBRE 2021**

**Etaient présents : Bernard CARRERA, maire**

**Pierre BARBEAU, adjoint**

**Daniel JUGAN, adjoint**

**Corine FAVAREL, conseillère**

**Loïc BONET, conseiller**

**Philippe CHAUDOT, conseiller**

**Sébastien PALANQUE, conseiller**

**Absents : Fabienne PADER, pouvoir à C. FAVAREL**

**Ilona AUJON-CHEVALLIER, pouvoir à D. JUGAN**

**Pierre BESSAGNET, pouvoir à P. BARBEAU**

**Hugo SOULAYRAC, excusé**

La séance est ouverte à 20 heures 30 par la signature de la feuille de présence

● L. BONNET est désigné secrétaire de séance

● Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Monsieur le Maire passe ensuite à l’étude de l’ordre du jour

**Point sur la pandémie COVID (école)**

Monsieur CARRERA informe que deux cas avérés de contamination ont été détectés parmi les élèves début décembre.

La cantinière étant donc cas contact a logiquement dû se mettre à l’isolement.

Cependant, lorsque la commune s’est retournée vers les services publics (Sécurité Sociale, médecins) pour obtenir indemnisation d’un agent remplaçant, il a été répondu que la cantinière pouvait continuer à exercer son activité normalement…

Ne voulant prendre aucun risque, le Maire a logiquement décidé de recruter un remplaçant, aux frais de la commune

**Point sur la situation financière en fin d’année 2021**

Monsieur le Maire fait ensuite un point sur les comptes communaux 2021.

Il s’avère que la situation est meilleure que prévue, y compris avec les grosses dépenses réalisées cette année.

Cet état de fait est essentiellement la résultante de la situation sanitaire que nous connaissons depuis de nombreux mois. En effet, la crise COVID a entrainé un fort ralentissement des diverses activités sociales et donc une nette diminution des dépenses inscrites au budget

**Délibération pour passage à la nomenclature M57**

- Mise en place de la fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et d’investissement

- Lecture du règlement budgétaire et financier de la commune

- Approbation du règlement budgétaire

- Mise à jour de l’inventaire de la section investissement

A compter du 1er janvier 2022 une nouvelle nomenclature des comptes publics est progressivement mise en place.

Elle devra, à terme, permettre au maire de déplacer des fonds à l’intérieur d’un même chapitre comptable, sans délibération. Il faudra néanmoins que ces transferts restent dans la limite de 7,5% du total du chapitre concerné. Cette opportunité permettra de mieux répondre aux urgences de financement.

Après délibération, le Conseil adopte cette décision à l’unanimité

**Illumination du village pour les fêtes / Ramassage des feuilles**

Une journée est prévue le samedi 18 décembre pour réaliser ces petits travaux

**Etude, correction et distribution du bulletin municipal**

La suite de la séance est consacrée à la finalisation du bulletin municipal 2021 dont la distribution interviendra lundi 20 et mardi 21 décembre

**Questions diverses**

Monsieur PALANQUE signale que, lors de précipitations importantes, la route en direction de Saint-Lary à la sortie de Baurens est passablement inondée.

Après discussion, il est décidé d’étudier les raisons de ce phénomène et de voir quelle commune est concernée par d’éventuels travaux à réaliser et quel type de travaux.

A suivre…

**Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures**